

Aimé LAGARDE (1888-1941), Saïgon : agent de culture, entrepreneur, riziculteur

Louis Joseph Aimé LAGARDE

Né à Soctrang, le 12 janvier 1888.

Fils de [Joseph Lagarde](#) et de Maria Delplanque.

Marié à Saïgon, le 16 août 1916 avec Antoinette Dang Thi Giêng (1896-1976). Dont :

— Marie-Louise (Saïgon, 16 janvier 1914-Thonex, canton de Genève, Suisse, 15 mars 1998), reconnue le 18 juillet 1916, mariée à Saïgon, le 6 juin 1932, avec Gabriel Vincent Susini, fils d'[Henri](#) ;

— Jeanne Marie Louise (Saïgon, 5 juin 1916) ;

— Élise Antoinette (Saïgon, 14 mai 1918-Paris XIV^e, 9 juillet 1979), mariée à Saïgon, le 31 oct. 1939 avec Pierre Chaillard, devenu Huy van Ca le 28 mars 1942, redevenu Chaillard le 31 déc. 1946. Divorcés le 3 sept. 1955. Brevet d'enseignement primaire supérieur (section commerciale) (sept. 1936) ;

— Rosalie Louise (1920-1941), mariée à Jean Le Bret (fils de [Georges](#)) ;

— Jean-Louis (Saïgon, 3 mars 1922-Saint-Mandé, 15 sept. 2011)

— Paulette Josephine (Saïgon, 5 juin 1925-Gignac-la-Nerthe, 9 juin 2021)

— Adolf Louis André (Saïgon, 1938)

Agent de plantation de la [Société agricole de Suzannah](#) ;

Planteur à Longthanh (ca 1918).

Entrepreneur à Saïgon (ca 1928)

Riziculteur à Longxuyen (à la suite de son père).

Conseiller provincial de Longxuyên (1936).

Chevalier du [mérite agricole](#) (14 juillet 1938).

Décédé à Saïgon, le 6 janvier 1941.

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SUZANNAH

Capital 2.500.000 francs

Plantations de caoutchouc à Dâu-giay (Biên-hoa)

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1916, p. 143)

LAGARDE, PLANTÉ, COUPLEUX, ANDRIEU, NOYER, FULGENZI, agents de culture ;

Arrestation d'un repris de justice dangereux
(*La Dépêche d'Indochine*, 20 novembre 1928)

Ce matin, vers 7 h. 45, un quan de milice de service à Giadinh interpellait un indigène, à bicyclette. et lui demandait de bien vouloir lui montrer sa carte d'impôt.

Le cycliste, un voyou dangereux, tatoué des pieds à la tête, descendit immédiatement de machine et, sans mot dire, braqua vers le quan de milice un browning 6 m/m 35.

Le quan de milice, ne perdant pas son sang-froid, se précipita d'un bond sur le voyou, le prit à bras le corps et les deux hommes roulèrent sur la chaussée. C'est à ce moment qu'intervint un de nos amis, M. Lagarde, entrepreneur, qui, voyant aux prises un quan de milice et un indigène, prêta main forte au représentant de l'autorité et l'aida à maîtriser le voyou qui fut conduit par le gendarme de Giadinh et deux miliciens au poste de police.

Fouillé après son arrestation, notre homme, en plus de son revolver chargé, était possesseur d'un grand couteau à cran d'arrêt, mais il ne possédait pas le moindre papier d'identité.

Une enquête est ouverte pour savoir qui il est et pour connaître ses antécédents.

Quant au quan, sa conduite en la circonstance mérite les plus grands éloges et nous voulons croire que ses chefs sauront l'en récompenser comme il convient.

Publicité

(*La Dépêche d'Indochine*, 26 novembre 1928-18 janvier 1929)

ENTREPRISE.....
.....DE TRAVAUX
Spécialité de béton armé
◆◆◆◆
Appontements, Citernes,
Ponts
Réservoirs d'altitude
◆◆◆◆
L. LAGARDE
Boulevard Gallieni 281

M^{me} Barré est victime d'un accident d'automobile
(*La Dépêche d'Indochine*, 29 juin 1929)

M. Lagarde la conduit à la clinique Angier.

Saïgon
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 mai 1932)
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juin 1932)

Mariages. — M^{me} et M. [Henri Susini](#) nous font part du mariage de Vincent Susini, leurs fils, avec M^{lle} Marie Louise Lagarde.

La leçon des élections agricoles
(*La Dépêche d'Indochine*, 12 août 1932)

.....
MM. Barthe, Boy, Chêne, Haasz et Lagarde sont de fermes partisans de la déstabilisation, tandis que MM. Bec et Gay, tout récemment, ont refusé d'approuver à la chambre d'agriculture l'action de M. Bernard Labasthe.

Chambre d'agriculture
(*La Dépêche d'Indochine*, 31 août 1932)

Discours sur les difficultés des riziculteurs.

L'installation des nouveaux membres élus de la Chambre d'agriculture
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 septembre 1932)

La chambre a désigné comme délégués au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers MM. Chêne et Philip, titulaires français ; MM. Pham et Lagarde, suppléants français ;

Comment équilibrer le budget
(*La Dépêche d'Indochine*, 14 septembre 1932)

La Chambre d'agriculture et le [conseil d'administration du port](#)
(*La Dépêche d'Indochine*, 2 juin 1933)

Dans sa séance du 30 mai, l'assemblée a désigné divers de ses membres pour la représenter au sein de certaines commissions. M. Philip, délégué titulaire au conseil d'administration du port, alors que son mandat arrive à expiration, s'étant récusé, la Chambre a désigné M. Lagarde, titulaire, et MM. Laurent Gay et Binh, suppléants, pour la représenter au sein de ce conseil.

Que se passe-t-il à la chambre d'agriculture ?
(*Le Populaire d'Indochine*, 22 septembre 1933)

.....
La chambre d'agriculture, de son côté, a déjà manifesté son mécontentement en ne réalisant pas M. Chêne pour la représenter au Grand Conseil. C'est MM. Philipp et Combot qui iront au Tonkin ; MM. Lagarde et Haasz ont été nommés conseillers suppléants.

À la chambre d'agriculture
(*La Dépêche d'Indochine*, 28 décembre 1932)

Lagarde proteste énergiquement contre l'exclusion des Français de la délégation à la commission monétaire (les délégués étant Ng.-phan-Long et le Dr Lan).

À la chambre d'agriculture
(*La Dépêche d'Indochine*, 19 février 1934)

Lettre ouverte de Lagarde au président Chêne.

A SAIGON
À la chambre d'agriculture
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 25 août 1934)

Après une longue discussion, MM. Lagarde, Chieu et Hoa sont nommés membres de la Commission des finances et des comptes de la chambre.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, janvier-février 1935)

Le torchon brûle entre Chêne et Neumann et une minorité s'est constituée à la chambre d'agriculture, comprenant MM. Barthe, Caussin, Neumann, Lagarde et Pham cong Binh. Mais la majorité gouverne sans égard pour l'opposition.

.....

Élections coloniales
(*Le Populaire d'Indochine*, 25 février 1935)

Nous recevons de M. Lagarde, candidat indépendant aux élections coloniales, le communiqué suivant :

Mes chers concitoyens,
J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages.
Qui je suis ?
Un enfant de la Cochinchine, issu d'un des bons ouvriers de la première heure de la colonisation française en ce pays.
Mes références ?
Libre de toute entrave financière. Inféodé à aucun clan ni parti politique.
Mes raisons ?
La conviction que j'ai de la ruine totale du pays, si aucune réaction énergique ne se produit à brève échéance, à l'encontre de l'horrible contrainte qu'il subit depuis cinq ans qu'il a été lancé dans la tourmente d'une crise économique sans précédent.
Mes buts ?
Me consacrer entièrement au redressement de la situation du pays.
Les maux à combattre ?
Vous les connaissez tous pour les avoir souffert. Ils sont tous graves, mais le pays se meurt principalement d'une double affection que défissent bien, malgré la trivialité de leur emploi, les expressions : *anémie et hémorragie monétaires*.
Les remèdes à appliquer ?
Je les envisage de la façon suivante :
Solliciter, demander, provoquer, exiger même, des pouvoirs publics toutes mesures tendant à l'augmentation de la circulation fiduciaire, sans pour cela recourir à une inflation dangereuse, ni à des emprunts ruineux.
Ces mesures viseront à enrayer la double affection précitée et devront tendre par conséquent à :

Contre l'anémie monétaire,
1° La réforme de notre institut d'émission, les possibilités de l'Union Indochinoise dépassant de beaucoup, malgré ce que d'aucuns disent, les capacités de la Banque de l'Indochine, laquelle est contrainte, en ce moment, à des restrictions intolérables et à des accaparements que son privilège rend scandaleux.
Cette réforme comprendra, en même temps, un abattement sérieux du taux de l'intérêt jusqu'ici pratiqué, et une transformation judicieuse de notre monnaie.
2° L'organisation rationnelle de la vente de nos produits agricoles, notamment de nos riz, sur des marchés suffisamment rémunérateurs et fixes.
3° Une politique de bon voisinage avec nos clients d'Extrême-Orient, facilitant les échanges de produits.
4° L'aménagement rapide des dettes contractées aussi bien par les agriculteurs que les commerçants et les industriels.
Cet aménagement, avec l'abattement du taux de l'intérêt, auront pour conséquence le relèvement des salaires du paysan et de l'ouvrier, et, par suite, celui du standing de vie de la masse de la population, que des œuvres d'assistance sociale ne sauraient efficacement aider. Elle est contrainte à continuer la vie déficiente qu'elle mène.
5° L'emploi, dans la plus forte proportion possible, des ressources de nos divers budgets administratifs à des dépenses susceptibles de demeurer dans le pays, soit.

Dans les dépenses du personnel :

- a) Le recrutement de tout le personnel subalterne dans la Colonie même, en accordant aux anciens combattants la préférence à laquelle ils ont droit.
- b) La suppression de toutes les sinécures.
- c) La bonification des retraites.

Dans les dépenses de travaux

d) La préférence aux entreprises locales et l'emploi, en grande partie, de la main-d'œuvre Indigène. Cette mesure avec celle du recrutement local du personnel administratif, combattront efficacement le spectre du chômage grandissant.

6° Le contrôle sévère de l'application des règlements concernant la main-d'œuvre étrangère.

Tels sont, mes chers concitoyens, ce que je n'aurai pas l'outrecuidance d'appeler les principaux points de mon programme, mais les buts vers lesquels tendront toute mon activité politique.

Si vous me faites l'honneur de m'élire, vous pourrez avoir la certitude d'enregistrer dans les votes futurs de notre première assemblée élue, non par un verbiage inutile ou tendancieux mais une adhésion, chaque fois qu'une des mesures précitées sera mise aux voix et un refus systématique, contre toute autre proposition contraire.

De plus, si grâce à la sélection que vous saurez faire, la totalité de vos élus adhère également à ces mesures, j'aurai la profonde conviction que le pays verra alors luire l'aube de jours meilleurs.

C'est avec l'espoir qu'il en sera ainsi, que de tout cœur je dis :

Vive la France !

Vive la Cochinchine !

Aimé, Louis LAGARDE,
membre de la chambre d agriculture de la Cochinchine.

(Le Populaire d'Indochine, 1^{er} mai 1935)

Nous avons prévu à cette même place que la chambre d'agriculture, qui devait se réunir hier matin, choisirait notre ami Lagarde pour la représenter au conseil colonial.

Notre pronostic s'est trouvé aujourd'hui confirmé. La chambre paysanne ne pouvait faire un choix meilleur.

Toutes nos félicitations à M. Lagarde.

Avis de décès
(La Dépêche d'Indochine, 17 février 1936)

Un câble reçu de France hier informait M. [Aimé] Lagarde, membre de la Chambre d'Agriculture, du décès de son oncle [faux] M. [Léonce] Lagarde, ministre plénipotentiaire, qui vint en Indochine pour la première fois en 1876.

Nous dirons demain ce que fut la carrière de cet excellent serviteur de la France.

Nous adressons nos vives condoléances à M. Lagarde et à sa famille, ainsi qu'à tous ceux que ce deuil affecte.

SAIGON
Les résultats des élections à la Chambre d'agriculture

(*L'Information d'Indochine, économique et financière, 20 juin 1936*)

Ont obtenu :

Balencie Henri 228 Elu
Combot Jean-Marie 221 »
Barthe Jean Baptiste 217 »
Lagarde Louis Aimé 210 »

.....

(*Le Populaire d'Indochine, 3 avril 1936*)

M. Louis Lagarde membre de la chambre d'agriculture vient d'être nommé, par arrêté en date du 30 mars conseiller titulaire de la province de Longxuyên.

Toutes nos félicitations.

Chambre d'agriculture de Saïgon
(*Les Annales coloniales, 29 novembre 1937*)

La chambre d'agriculture de Saïgon a désigné ses délégués au Grand Conseil. Sont désignés :

Membres français titulaires. — MM. Philip et Lagarde

Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine
(*Le Populaire d'Indochine, 18 décembre 1937*)

.....
À la Commission des vœux, M. Fiènements [Féniès] s'est étonné que l'Administration payât ses coolies jusqu'à 50 cents par jour. Il trouve ce salaire excessif, même pour les vieux serviteurs.

—Je ne paie mes coolies que 8 cents par jour, dit-il comme suprême argument. Inutile de vous préciser que M. Fiènements [Féniès] a été « contré » de suite. MM. Tran van Kha et Lagarde, particulièrement, ont répondu comme il convient à un homme qui se vante de ne donner à certains de ses employés indigènes que 8 cents par journée de travail.

Et nous qui croyions qu'il existe en Indochine un salaire journalier de 25 cents...

H.B. [Henri Bonvicini]

Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine
(*Le Populaire d'Indochine, 22 décembre 1937*)

Lagarde demande la suppression de l'[Institut océanographique](#).

Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1938)

Élection du bureau

Joseph 25 voix contre Lagarde 20.

Saïgon

Naissance

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1938)

Nous apprenons les naissances suivantes :

Adolf Louis André, né le 8 octobre à Saïgon, fils de M^{me} et M. Lagarde Louis Joseph Aimé, propriétaire foncier, membre du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine, à Saïgon.

MÉRITE AGRICOLE

Promotion du 14 juillet 1938.

(*Le Journal officiel de la République française*, 11 novembre 1938)

(*L'Avenir du Tonkin*, 24 novembre et 22 décembre 1938)

Chevalier :

139 Lagarde (Aimé), riziculteur à Saïgon ;

La voiture d'un Chinois écrase un enfant et l'abandonne

(*Le Populaire d'Indochine*, 23 janvier 1939)

Long-xuyên. — Notre ami M. Lagarde, le sympathique membre de la chambre d'agriculture bien connu, [de retour d'un voyage dans l'Ouest où il était allé inspecter ses rizières](#), vient de nous signaler avec indignation l'attitude inhumaine d'un Chinois qu'il rencontra sur son chemin.

Ce Chinois, du nom de Fong Binh, domicilié à Thot Not, est propriétaire de la voiture n° CH 831 qui écrasa, le 16 courant, un enfant annamite sur la route Longxuyen-Rachgia.

Fong Binh était sur la voiture au moment de l'accident.

Or, malgré les recommandations pressantes de MM. Lagarde et Joligard, le Chinois refusait systématiquement de transporter la victime gravement blessé à l'hôpital. Il prétendait que sa voiture était assurée et que, de ce fait, il pouvait s'en laver les mains.

Le *Luc Tinh Tan Van* également s'est fait l'écho de cet accident et nous nous joignons à notre confrère annamite pour demander que la justice prenne des sanctions contre le Chinois pour prévenir d'autres auteurs d'accident qui seraient tentés de fuir leurs responsabilités.

Hyménées

(*La Dépêche d'Indochine*, 2 novembre 1939)

Mardi matin également fut célébrée l'union de M^{lle} Élise Lagarde, fille de M^m et de notre ami Louis Lagarde, membre du Grand Conseil, riziculteur, avec M. Pierre Chaillard, fils de M. et M^{lle} Émile-Edouard Chaillard, propriétaire.

Le mariage civil eut lieu à la mairie de Saïgon, le mardi 31 octobre 1939 à 11 heures, dans la plus stricte intimité.

Nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

Les élections au Grand Conseil sont reportées au premier dimanche d'avril, soit le 7 avril 1940.

(Communiqué officiel).

(*La Dépêche d'Indochine*, 3 février 1940)

M. Lagarde, qui était candidat au premier tour, avait déjà retiré sa candidature quand cette nouvelle fut officielle.

M. Ballous, qui avait pensé tenir compagnie à M. Lagarde, avait donné l'exemple dès le 26 janvier, ce qui ne l'avait pas empêché de commencer sa campagne électorale en demandant à certains groupements de voter sec pour lui au deuxième tour.

Ce sera une mesure pour rien !

Il faudra reprendre le départ.

Concurrents à vos marques mais pour le 7 avril seulement.

Avis de décès

(*La Dépêche d'Indochine*, 7 janvier 1941)

M^{me} V^{ve} Louis Lagarde ;

M^{me} [née Marie-Louise Lagarde] et M. Vincent Susini, riziculteur à Baclieu ;

M^{me} [née Élise Lagarde] et M. Pierre Chaillard, B. I. C. à Pnom-Penh ;

M^{me} [née Rosalie Lagarde] et M. Jean Le Bret, Institut des recherches agronomiques à Kom-pong-Cham ;

MM. Jean, Georges, André Lagarde ;

M^{lle} Paulette Lagarde ;

M^{me} et M. Henri Lagarde [5 février 1886], Travaux publics, Saïgon ;

M^{me} et M. Louis [Isidore] Lagarde [27 août 1893], École des mécaniciens, Saïgon ;

M^{me} et M. Henri [Philippe] Lagarde [14 sept. 1893], trésorier payeur à Hué ;

Les familles Susini, Chaillard, Le Bret,

Les membres de la chambre d'agriculture,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Lagarde, Louis-Aimé

colon, membre de la chambre d'agriculture

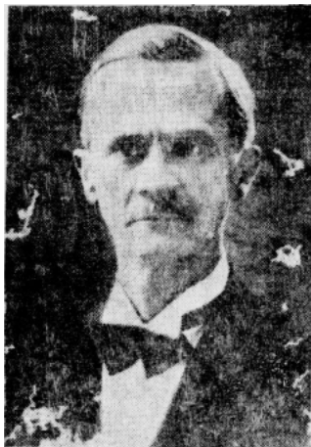
décédé le 6 janvier 1941 dans sa 53^e année, muni des saints sacrements de l'Église.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 Janvier à 6 heures 30 du matin.

La levée du corps aura lieu à la maison mortuaire, 281, bd Gallieni, Saïgon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

NÉCROLOGIE
M. Louis Aimé Lagarde
(*La Dépêche d'Indochine*, 8 janvier 1941)



Louis Lagarde

M. Louis Lagarde n'est plus. Souffrant depuis plusieurs mois, il s'est éteint doucement avant-hier après midi en son rustique cottage du boulevard Gallieni.

Avec Louis Lagarde, c'est une vieille figure de colon cochinchinois qui disparaît. Serviabile et bon, il ne se connaissait pas d'ennemis.

Français d'Indochine, père de famille nombreuse, Louis Lagarde, par une vie toute de labeur et de probité, fut un des bons artisans de la France en ce pays.

Possédant des rizières à Thap-Muoi, fils de colon lui-même, ses grandes connaissances des choses de la terre devaient le désigner à l'attention de ses collègues qui l'envoyèrent les représenter à la chambre d'agriculture à partir de 1932. Son mandat fut ensuite renouvelé en 1938 et il devait même voir sa carrière politique couronnée par sa désignation au Grand Conseil à la même époque.

À l'assemblée paysanne, ses interventions furent très écoutées, car elles portaient toujours sur des sujets d'intérêt général.

C'est ainsi qu'il demanda sans se lasser que fut appliquée en Cochinchine une législation analogue à celle de la Métropole concernant les biens de famille insaisissables.

Il intervint également sur la délicate question de l'hydraulique agricole de la région de Longxuyên qui devait, par la suite, soulever bien des controverses en raison des inondations survenant périodiquement dans cette province.

Louis Lagarde n'est plus. Du moins laisse-t-il une œuvre derrière lui. Puisse son exemple et la certitude qu'il laisse un nom sans tache être un réconfort à la douleur des siens.

Encore une fois, nous présentons à la famille de Louis Lagarde nos condoléances émues.
